

Mastère professionnel

:DermatologieEsthétique,Cosmétologieetlasers

Coordinateur du Mastère professionnel

Coordinateur 1:

- NometPrénom:Pr MOHAMED DENGUEZLI
- E-mailmohamed.denguezli@rns.tn

Comité de pilotage du Mastère

Pr GHARIANI NAJET

Pr AOUNALLAH AMINA

Pr MOKNI SANA

Pr Ag BEN KAHLA MAROUANE

Dr GHARIANI FETOUI NADIA

Dr LAHOUAL MAHA

Dr SAAD SARRA

Dr BEN REJEB MOHAMED

Dr ROUATBI JACEM

Dr MKHININI HAIFA

ObjectifsduMastèreprofessionnel

Permettreauxcadres delasantéd'acquérirdes:

- Compétences: En Dermatologie Esthétique, cosmétologie et de Laser
- Savoir faire : Perfectionnement dans le domaine de dermatologie esthétique, correctrice etde lasers.
Réalisation des actes en Dermatologie esthétique (injections, fillers, Botox,..) et en Lasers
- Connaissances:Dermatologie-Cosmétologie-Esthétique-Lasers

PromouvoirlarechercheenmatièredeDermatologieEsthétiqueetCorrectrice

Public cible

Les Résidents en Dermatologie, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique, et en médecine de famille, les Dermatologues, les Médecins de famille et les médecins généralistes et tous détenteurs d'un diplôme de doctorat en médecine

Capacité d'accueil

40 apprenants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

Descriptif de l'enseignement

- Régime d'Etude : Mastère professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- Durée d'études : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- Volume horaire : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel théoriques sous forme de séances de cours et des Travaux personnels continus par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants:

Unité d'enseignement fondamentale 1: Peau Normale et cicatrisation

Unité d'enseignement fondamentale 2: Prise en charge de l'hyperpigmentation

Unité d'enseignement fondamentale 3: Prise en charge du vieillissement cutané

Unité d'enseignement fondamentale 4: Prise en charge des rides et de l'hyperhidrose

Unité d'enseignement fondamentale 5: Esthétique des cheveux et des ongles

Unité d'enseignement fondamentale 6: Les Lasers dermatologiques

Unité d'enseignement fondamentale 7: Techniques innovantes

Unité d'enseignement fondamentale 8: Aspects éthiques et psychologiques de la médecine esthétique

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles à savoir le module anglais médical, le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I.

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire

total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tout candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront chaque samedi chaque deux semaines selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED).

☒ Modalités d'évaluation:

☒ [Session principale](#)

☒ Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne

Totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale = 10 lors de la session principale doivent repasser

l'examen lors de la session de rattrapage

[Session de rattrapage](#)

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé l'ensemble des modules fondamentaux et transversaux doit valider les stages pratiques qui durent 30 jours (15j/année universitaire) et ont lieu dans les services hospitalo-universitaires afin d'atteindre les objectifs éducationnels. Ces stages sont sous la responsabilité d'un enseignant encadreur. Ces stages ont pour objectifs de:

- S'initier à l'activité des services hospitaliers concernés par le master: Dermatologie – Esthétique – Lasers
- Contribuer à l'activité de ces services: Visites des patients, Staff médicaux... et Apprendre les techniques d'exploration en Dermatologie Esthétique et en Lasers

L'apprenant ayant validé l'ensemble des modules et a effectué ses stages pratiques sera autorisé à soutenir son mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

[Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres du jury.